

Octobre 2021

JAJ INFO

La brochure professionnelle des jeunes agriculteurs jurassiens

*jeunes agriculteurs
jurassiens JAJ*



La suite des initiatives phytos...



Le comité du groupe JAJ

Marc Kury	Co-Président	Diversification
Emilie Beuret	Co-Présidente	Relations publiques
Cyril Flury	Membre	Caissier
Corentin Marchand	Membre	Délégué à AgriJura
Céline Turberg	Membre	Production végétale
Rémy Gschwind	Membre	Production animale
Pirmin Bachmann	Membre	Engraissement
Océane Varrin	Membre	Elevage chevalin
Fabien Brahier	Membre	Politique agricole
Christophe von Däniken	Invité	COJA
Arnaud Fleury	Invité	Jeunes éleveurs Jura



Pour la réalisation de ce numéro : Émilie Beuret et Marc Kury

Faisons germer nos idées !!!

Edito

Chères lectrices, chers lecteurs,

Bien que nous ayons déjà passablement abordé le sujet, il nous paraissait nécessaire de revenir sur le thème des dernières votations qui ont touché l'agriculture. En effet, les initiatives phytos votées en juin dernier nous ont toutes et tous concerné et ont rythmé notre vie durant plusieurs semaines. Nous nous sommes fortement mobilisés pour combattre ces textes, à satisfaction. Il est cependant important de dresser un bilan des résultats et de ce que cela implique pour notre avenir.

Avant toute chose, **le comité des JAJ tient à remercier** chaque jeune agricultrice et jeune agriculteur pour la forte mobilisation durant cette campagne. Votre présence était partout : réseaux sociaux, panneaux et statues dans les campagnes, présence dans les villes et les gares, etc. Jamais la mobilisation n'avait été aussi forte. Merci et bravo à toutes et tous pour votre engagement !

Les résultats au soir du 13 juin étaient à la hauteur de cette mobilisation agricole. Pour le Jura, le résultat du 2XNON fut encore largement meilleur que le résultat national, déjà très satisfaisant. Ces résultats sont nets, c'est une chose qui était nécessaire pour éviter une mauvaise interprétation de la décision des urnes. Le fruit de notre travail de communication a donc payé.

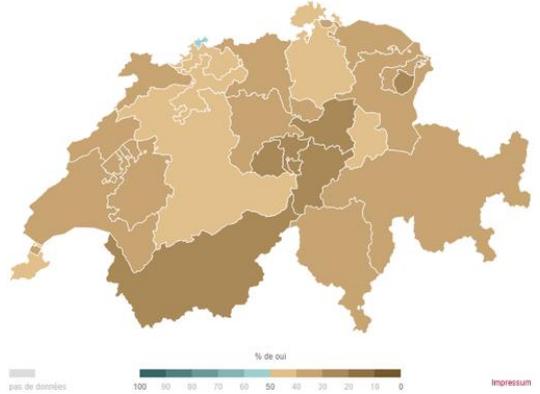
Durant cette campagne, nous avons pu remarquer à quel point la population avait des lacunes quant à la connaissance du monde agricole. C'est de cette méconnaissance et de cette ignorance que naissent des initiatives totalement déconnectées des réalités, telles que celles présentées en juin dernier ou celle concernant l'élevage intensif qui sera prochainement d'actualité. Le rôle des JAJ prend ici toute son importance dans la communication avec le grand public. Les jeunes sont en effet les plus à même de défendre leur métier et de partager le contenu nécessaire pour faire connaître leur quotidien à la population. Faisons germer nos idées afin de réduire au maximum le fossé entre les villes et les campagnes...

Pour le comité des JAJ: *Marc Kury*

Résultats au Jura et en Suisse

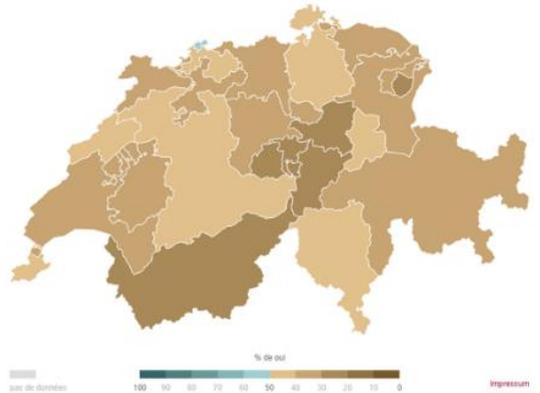
Pour une eau potable propre et une alimentation saine :

Jura		Suisse	
OUI	NON	OUI	NON
30.7 %	69.3 %	39.3%	60.7 %



Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse :

Jura		Suisse	
OUI	NON	OUI	NON
32.9 %	67.1 %	39.4 %	60.6 %



Dans l'ensemble, les résultats au niveau suisse étaient inespérés. Le travail de chaque agricultrice, agriculteur, personne engagée a payé. Il nous fallait un résultat indiscutable et nous l'avons obtenu.

Message du directeur de l'USP : Des initiatives aux marchés *Point de vue de l'Union suisse des paysans du 25 juin 2021*

Pendant des mois, les initiatives phytos extrêmes ont placé l'agriculture au centre des discussions. Le non très clair aux initiatives le 13 juin dernier a enfin permis de confirmer que l'agriculture emprunte le bon chemin vers la durabilité et le poursuivra. Je tiens à remercier vivement toutes celles et ceux qui se sont engagés inlassablement et avec ardeur pour ce deux fois non. Les efforts ont payé !

Durant la campagne de votation, un débat intense s'est engagé sur la manière dont les aliments devraient être produits. Ce débat a encore renforcé la sensibilité concernant la nourriture. C'est au fond une bonne chose. Les produits de la région, l'origine suisse, le bien-être animal et la production alimentaire durable ont encore gagné en importance au sein de la population. Il s'agit maintenant de tirer parti de cette sensibilité accrue, déjà stimulée durant la crise du coronavirus.

Une conséquence positive de cette évolution est que deux labels importants pour l'agriculture suisse, IP-Suisse et Bio Suisse, gagnent du terrain dans les étals de Coop et Migros. C'est réjouissant et de bon augure que la demande de produits sous label continue ainsi d'augmenter, pour autant que la valeur ajoutée soit conservée et même encore améliorée. Si les consommateurs sont conséquents dans leurs actes d'achat, cette tendance devrait se poursuivre.

L'agriculture a toujours montré qu'elle était prête à faire de plus grands efforts, que ce soit dans le domaine du bien-être animal ou de l'écologie. Pour cela, il faut que les producteurs obtiennent des prix rémunérateurs en relation avec les engagements fournis. Davantage de bien-être animal et davantage d'écologie, ce n'est pas gratuit.

Le principe des prix rémunérateurs ne s'applique cependant pas qu'aux produits sous label. Il vaut aussi pour l'entrée de gamme qui sert d'ailleurs souvent de référence aux primes des labels. Avec la mise en œuvre de la législation sur les pesticides décidée par le Parlement, l'agriculture fera face à des exigences supplémentaires au niveau de la production dans les années à venir, avec d'inévitables surcoûts. L'USP s'engagera pour que ces coûts soient compensés par des prix à la production équitables. J'appelle d'ailleurs toutes les filières à entamer dès à présent des discussions quant à la compensation des coûts supplémentaires. Pour investir dans l'avenir, l'agriculture a besoin de marge de manœuvre et de soutien, au travers de la valeur ajoutée.

Et l'initiative parlementaire ?

L'initiative parlementaire était la réponse de Parlement face aux initiatives phytos. Les mesures concrètes y référées seront présentées au printemps 2022 et sa mise en application entrera en œuvre dès 2023. Elle contient notamment les points suivants :

- Communication obligatoire sur la vente de biocides
- Enregistrement en ligne de l'utilisation des biocides
- Restriction dans l'homologation
- Restriction dans l'utilisation pour la protection des êtres vivants et des eaux, souterraines et de surface
- Restriction sur l'utilisation des éléments fertilisants et limitation des pertes
- Réduction de 50% des risques d'ici 2027
- Obligation de communiquer sur les livraisons d'engrais et d'aliments concentrés
- Communication sur la vente de produits phytosanitaires
- Enregistrement de toutes utilisations de produits phytosanitaires

1. Train d'ordonnances Iv. pa. 19.475

Contenu

Mise en œuvre des mesures de la PA22+ suspendue dans le domaine des produits phytosanitaires (PPh) et des éléments fertilisants pour lesquelles une base juridique existe actuellement ou existait auparavant :

- PPh
 - Réduction des risques de 50 % d'ici 2027
 - Pas de PPh présentant un potentiel de risque élevé dans les PER
 - Mesures contre le ruissellement et la dérive
- Éléments fertilisants
 - Réduction des pertes de N et P de 20% d'ici 2030
 - Meilleure utilisation des engrais de ferme, moins d'engrais de synthèse
 - Suppression de la marge de tolérance de 10 % dans le Suisse-Bilanz
- Systèmes informatiques: Création de bases pour la mise en œuvre de l'obligation de communiquer au sujet des PPh, des engrais et des aliments concentrés



Vous pouvez également consulter toutes les informations relatives à cette initiative parlementaire sous le lien suivant :



Et ensuite ?

La situation au niveau suisse ne s'est malheureusement pas beaucoup apaisée. Nous avons pu constater certaines attaques directes à l'agriculture comme lors de l'émission de temps présent du 16 septembre par exemple. Il reste également des clivages dans le milieu agricole à plusieurs niveaux. Nous savons pertinemment que les écarts entre la ville et la campagne n'ont pas fini de nous poser des ultimatums. Plusieurs initiatives sont notamment en cours d'élaboration ou de discussions à Berne. Initiatives, contre lesquelles nous devons également montrer le meilleur visage de l'agriculture suisse. Nous vous encourageons sincèrement à vous mobiliser pour la communication avec la population. La population nous a soutenu le 13 juin 2021, à nous de lui confirmer qu'elle a fait le bon choix !

L'initiative populaire **“Non à l'élevage intensif en Suisse”** sera la prochaine sur la liste et sera probablement votée dans une année environ. Malgré le fait que la législation suisse sur la protection des animaux est la plus contraignante au monde, cette initiative laisse croire que l'élevage intensif existe en Suisse, alors que ce n'est pas le cas. Les auteurs s'opposent à « l'élevage de grands groupes d'animaux dans un espace réduit ». Dans la disposition transitoire, ils citent le cahier des charges de Bio Suisse comme valeur de référence. Les effectifs d'animaux diminueraient ainsi, passant p. ex. de 18 000 poules pondeuses au maximum aujourd'hui à 4000 poules pondeuses par exploitation (deux poulaillers de 2000 poules). Les conséquences de cette initiative seraient donc catastrophiques pour bon nombre d'exploitations. La production indigène diminuerait avec un fort renchérissement des prix pour le

consommateur. L'initiative prévoit que les importations soient aussi concernées par le texte, mais cela est incompatible avec les engagements de la Suisse avec l'OMC. Le Conseil fédéral prévoyait un contre-projet à cette initiative, qui aurait rendu la SST et la SRPA obligatoire. Cela fut très contesté par les organisations agricoles. C'est désormais au Parlement de décider cet hiver si un contre-projet sera présenté ou non face à cette initiative.



Agenda 2021-2022

Cette fin d'année, avec la situation sanitaire toujours incertaine et les restrictions qui y sont liées, il a été décidé de ne pas prévoir de sortie. Nous espérons tout de même pouvoir en planifier un

Notre assemblée générale est traditionnellement prévue en février. Nous espérons que les conditions seront meilleures que l'an dernier pour pouvoir l'organiser de façon classique, selon le tournus, dans le district de Delémont cette fois-ci. Durant le printemps 2022, nous espérons aussi pouvoir organiser des soirées d'informations sur différents thèmes.

Pour 2022, nous pouvons aussi déjà prévoir la campagne contre l'initiative "élevage intensif". De plus amples informations vous parviendront ultérieurement à ce sujet.